



LE DÉPARTEMENT

CONTRAT DE FILIERE FORET-BOIS 2024-2027

Dossier à retourner complet (avec annexes et pièces demandées) :

en version électronique à l'unité agriculture, alimentation, forêt :
Aides-departement73-agriculture-foret@savoie.fr

Partie réservée au Dpt 73

Date d'arrivée du dossier

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

INVESTISSEMENT - ENTREPRISE

Ce dossier de demande de subvention a vocation à être rempli par le porteur de projet souhaitant solliciter du Département de la Savoie une subvention d'investissement.

Le dossier doit être complet pour pouvoir être ensuite instruit, c'est-à-dire retourné au Département entièrement renseigné et accompagné de l'ensemble des pièces nécessaires. En cas de document incomplet, le Département se réserve le droit de ne pas instruire votre demande.

En cas de problème ou de question sur la manière de remplir le présent dossier et ses annexes, l'unité agriculture, alimentation et forêt se tient à votre disposition : Aides-departement73-agriculture-foret@savoie.fr / tél : 04 79 96 74 90

Modalités de dépôt-instruction-versement

cf. annexe

Composition du dossier à compléter :

- Demande de subvention dûment complétée et signée (présent dossier)
- Relevé d'identité bancaire ou postal (RIB ou RIP)
- Devis non signé(s) correspondant au montant de la demande
- Attestation(s) d'adhésion à un collectif/réseau d'entreprises, une démarche de qualité et/ou une certification

Pour les actions qui appelleraient un cofinancement FEADER dans le cadre du Plan stratégique National, la demande doit être saisie en ligne sur le portail des aides de la Région : www.auvergnherhonealpes.fr/aides

L'ENTREPRISE

Nom de la structure :

Adresse du siège social :

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Numéro SIREN / SIRET :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Adresse de correspondance (si différente de la principale) :

Code postal : _____ Commune : _____

Représentant légal :

Nom : _____ Prénom : _____ Qualité : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Personne chargée du dossier (si différente) :

Nom : _____ Prénom : _____ Qualité : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

DESCRIPTIF DE L'ENTREPRISE

Date création : _____ Adhérent Pôle Excellence Bois : oui non Adhérent ASDEFS : oui non

Certification gestion durable : PEFC FSC Aucune Numéro certification : _____

Secteur d'activité : Gestionnaire forestier ETF Transport 1ère transformation 2ème transformation

Démarche "Bois local" : Bois des Alpes Bois Qualité Savoie Bois de Chartreuse Autre : _____

DESCRIPTIF DES INVESTISSEMENTS

voir détails et modalités aides du Département de Savoie dans l'onglet détails ou la fiche "dispositif" correspondante

Axe d'intervention	Dispositif	Bénéficiaire	investissement(s) prévu(s)	montant HT
2-Ancrer la filière bois sur le territoire	2.2-Accompagner l'installation et la diversification des entrepreneurs de travaux forestiers, transporteurs et gestionnaires forestiers	-Entreprises privées ou groupements d'entrepreneurs ayant leur siège social en Savoie et ayant comme activité principale en prestation de service, l'abattage, le débardage et le transport des bois -Gestionnaires forestiers indépendants reconnus homme de l'art -Associations d'entreprises de travaux forestiers ou de gestion forestière dans le cadre d'achat groupé		
	2-2-Améliorer l'usage des bois locaux par les entreprises de la filière bois	-Entreprises privées ou groupements d'entrepreneurs ayant leur siège social en Savoie et ayant comme activité principale la transformation du bois issus du massif des Alpes ou la mise en œuvre de produits issus de cette transformation		

Total HT : 0 €

Descriptif projet :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

subvention du Département 73	➔	Montant du projet HORS TAXE : subvention du Département 73 autres subventions (à préciser) : _____ _____ _____ _____ Autofinancement et emprunt :	% % % % % %	€ € € € € €
------------------------------	---	--	----------------------------	----------------------------

Calendrier prévisionnel des investissements : début : **fin :**

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :

SUR L'HONNEUR :

- certifie disposer d'un mandat ou pouvoir pour déposer le dossier au nom de la structure,
 - certifie que la structure est en règle au regard de l'ensemble des déclarations et cotisations sociales et fiscales,
 - certifie exactes et sincères les informations du présent dossier,
 - reconnaît avoir pris connaissance des termes et conditions qu'implique une demande de subvention, notamment en termes de pièces justificatives à transmettre au Département,
 - précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée sur le compte bancaire du RIB de la structure joint
- m'engage à conserver les investissements pendant au moins 3 ans à compter du paiement de l'aide du Département

Fait le :/...../..... à :

Signature :



CONTRAT DE FILIERE FORÊT BOIS 2024-2027

Détails des aides du Département et modalités

LE DÉPARTEMENT

ANNEXE INVESTISSEMENT - ENTREPRISES

DETAILS DES AIDES

Dispositifs propres au Département :

Axe d'intervention	Dispositif	Dépense éligible	Taux	Modalités
2-Ancrer la filière bois sur le territoire	2-1-Accompagner l'installation et la diversification des entrepreneurs de travaux forestiers, transporteurs et gestionnaires forestiers	- Equipements de sécurité (EPI)	80%	-plafond dépenses subventionnables pour les entreprises : 20 000 € - plafond des dépenses subventionnable pour les groupements de propriétaires : 2 500 € - montant minimum de la subvention : 1 000 €
		- Petit matériel de gestion et d'exploitation forestière	50%	- plafond dépenses subventionnables pour les entreprises : 20000 € - plafond des dépenses subventionnable pour les groupements de propriétaires : 2 500 € - matériel d'occasion éligible sous conditions* - montant minimum de la subvention : 1 000 €
		- Matériel améliorant les conditions de travail pour l'exploitation forestière, les travaux forestiers en montagne et le transport (mototreuil, petits câbles, câbles synthétiques, quad, matériel de plantation...) - Matériel de diversification d'activité (remorques forestières, matériel de production de bois de chauffage, scie mobile ...)	30%	- plafond des dépenses subventionnables: 30 000 € - non éligible pour les groupements forestier et association de regroupement de propriétaires - matériel d'occasion éligible sous conditions* - Montant minimum de la subvention : 1 000 €
	2-2-Améliorer l'usage des bois locaux par les entreprises de la filière bois	- Parcs de tri et matériels de découpe de grumes, de sciage et de tri - Matériels dédiés au classement de la résistance mécanique des sciages - Matériels de séchage (sous vide, à air chaud ...) - Matériels permettant la production ou la valorisation de produits bois reconstitués par collage - Matériels de taille numérique de sciage bois massif et/ou reconstitué - Equipements visant l'amélioration des flux dans l'entreprise (stock, livraison ...) - Matériels dédiés à la transformation des essences feuillues - Etude permettant l'intégration des nouveaux investissements dans l'outil de production (dans la limite de 12 % du montant total de l'investissement)	Taux maximal de 15 % pour des projets résineux et 20 % pour des projets de valorisation du feuillu	- priorité aux projets les plus innovants, intégrant des circuits courts d'approvisionnement valorisant les bois de Savoie - engagement dans une démarche interprofessionnelle ou un réseau de professionnel du bois - Plafond d'aide : 50 000 € sauf si cofinancement - Matériel d'occasion éligible sous conditions*

Le Département est également cofinanceur du Feader pour les dispositifs du Plan stratégique National, pour ces dossiers, la demande doit être saisie en ligne sur le portail des aides de la Région : www.auvergnerhonealpes.fr/aides

* Conditions : 1ère main, fourniture des factures d'achat neuf, justificatif de non subvention du matériel

MODALITES DE DEPOT - INSTRUCTION - VERSEMENT

Dépôt :

Le dossier est à adresser par mail au Département, unité agriculture, alimentation, forêt : Aides-departement73-agriculture-foret@savoie.fr
Si le demandeur a déjà déposé un dossier auprès du Département, le précédent dossier doit être soldé ou une demande de solde déposée pour pouvoir déposer un nouveau dossier.

Instruction :

Ce dossier a été établi dans un double objectif de transparence et de traçabilité des fonds publics. Il peut donner lieu à des échanges, demandes de compléments et/ou contrôles à la discrétion du Département.

Suite au dépôt de votre dossier, sous réserve qu'il soit complet, votre demande de subvention sera instruite par les services du Département puis présentée à la Commission permanente ou à l'Assemblée Départementale.

Chaque bénéficiaire recevra une notification de décision individuelle ou une convention à retourner signée si l'aide est >23 000€ indiquant l'objet de la subvention, le montant accordé, les modalités de calcul et de versement et en fonction de la somme accordée, les obligations d'information et de communication liées à la visibilité du soutien du Département.

Versement :

Le bénéficiaire devra faire parvenir une demande de paiement au service gestionnaire : Aides-departement73-agriculture-foret@savoie.fr, accompagnée de pièces justificatives mentionnées dans la décision.

Pour les aides aux investissements : le règlement de cette subvention pourra faire l'objet de deux acomptes et un solde, au fur et à mesure de l'exécution de l'opération.

Le montant de la dépense éligible retenue, constitue une donnée prévisionnelle maximale. Dans l'hypothèse où la dépense réelle, au vu des pièces justificatives, serait inférieure à cette dépense prévisionnelle, le montant effectif de la subvention sera réduit au prorata du montant réalisé.

Le non achèvement de l'action, dans un délai de trois ans à compter de la date de notification entraînera l'annulation du plein droit du versement du solde de la subvention allouée.